



La soupe au caillou

Des nouvelles du Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté

3 septembre 2002

Par l'équipe du Collectif

Numéro 106

Des formations très courues

Signe que l'intérêt est là, les formations que nous vous avons annoncées dans le bulletin précédent ont suscité, à quelques jours d'avis à peine, une participation importante et même renversante. Trente personnes sont venues à Québec, lundi le 26 août. À Montréal, le lendemain, coup de théâtre, alors que nous attendions une douzaine de personnes, il s'en est présenté... 85 !!! Du monde de groupes, de CLSC, d'organismes variés et de plusieurs régions : Outaouais, Estrie, Centre du Québec, Montréal bien sûr, Montérégie, Laurentides.

Jusqu'à date, malgré des contenus assez chargés (c'est pas rien, il faut se taper en même temps la proposition du Collectif, le projet de loi 112 et la position du Collectif sur la loi !) vous en redemandez. L'ordre du jour suivant marche bien : mise à jour sur la conjoncture, analyse comparée de la proposition du Collectif et du projet de loi 112, discussion sur les points forts et les points faibles de la loi 112, présentation de la position du Collectif et des actions à venir, dont la campagne de mémoires, et petit vox pop sur la façon de répondre aux questions des médias.

De notre côté nous allons entreprendre ces jours-ci une tournée téléphonique des relayeurEs, histoire de placer avec vous la suite. D'ici là on vous rappelle les trois points à faire avancer cet automne : 1. Passer avant les prochaines élections une loi 112 améliorée. 2. De l'argent maintenant dans des mesures urgentes qui ont un impact direct sur les conditions de vie des gens et 3. travailler au changement du regard de la société sur la pauvreté. Ça va ensemble.

Date limite : 20 septembre 2002



Opération mémoires !!!

Bonjour tout le monde ! Le matériel est prêt, les analyses sont disponibles. C'est maintenant à vous de prendre le relais et vous avez jusqu'au 20 septembre pour le faire. L'idée est de soumettre le plus de mémoires possibles à la Commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale en appui à une loi 112 améliorée et votée avant les prochaines élections.

Nous voulons par cette opération montrer à la commission et aux parlementaires québécois qu'il faut une loi pour encadrer et programmer une action permanente en direction d'un Québec sans pauvreté et qu'il y a moyen d'améliorer en ce sens celle qui est présentement sur la table. La loi 112 est un premier pas. Il faut lui donner plus d'assurance et de contenu. Nous proposons une série de 8 améliorations. Vous trouverez en annexe au présent bulletin un quatre pages d'informations qui les explique ainsi qu'un formulaire de mémoire à compléter et à envoyer à la commission parlementaire pour faire connaître votre position sur le projet de loi 112. Vous trouverez également tous ces documents sur notre site Internet ainsi que les analyses plus techniques annoncées dans notre précédent bulletin.

Nous ne saurions trop insister sur l'importance que seulEs ou en groupe, vous fassiez connaître à la commission votre position. Il y a là un résultat tangible du travail citoyen continu accompli depuis 1998, qu'il consolider avec vigueur et efficacité si on veut une loi qui fasse le boulot comme il faut. **Nous comptons sur vous pour diffuser l'information autour de vous et pour susciter un maximum d'interventions dans votre milieu.** C'est le moment ou jamais.

Quant à nous, nous vous revenons très bientôt avec la suite des informations pour les prochaines semaines. D'ici là, tenez bon : opération mémoires !



Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté.

C.P. 1352 Terminus, Québec, Qc, G1K 7E5

Tél.: (418) 525-0040 / Télécopieur: (418) 525-0740 / Courriel: collectif@pauvrete.qc.ca / Site web: www.pauvrete.qc.ca

Nos bureaux sont situés au 165, de Carillon dans la Basse-Ville de Québec.